



unies & engagées pour le service public et ses agent-e-s
pour la transformation sociale et environnementale

AUDIENCE à la DRIAAF contre la réforme de la voie professionnelle Mardi 17 janvier 2023

Dans le cadre de la journée nationale d'action contre la réforme de la voie professionnelle, une délégation L'Élan Commun (Emilie Fairier, Carlos Pereira, Virginie Peron, Claire Pinault) a été reçue par la Directrice régionale adjointe, Sylvie Pierrard, et le chef du SRFD, Emmanuel Hemery.

Nous avons rappelé les éléments majeurs du projet de loi :

- augmentation du temps consacré aux stages en entreprise, au détriment du temps scolaire ;
- adaptation des horaires disciplinaires à la discrétion des établissements, en renforçant leur autonomie ;
- calibrage de la carte des formations en fonction des besoins locaux, d'autant peu réaliste au regard du saupoudrage géographique des lycées agricoles publics.

✓ **Les éléments de contexte :**

- une réforme du tronc commun des Bacs pro en cours,
- des orientations en devenir du fait du projet de Loi d'avenir agricole ;
- une réforme de la voie pro pilotée par l'Éducation nationale, sans réelle concertation : la FSU a quitté la table de négociations.

✓ **L'impact pour les élèves :**

- augmentation des fragilités sociales et scolaires, par la diminution des heures de cours ;
- accentuation des difficultés scolaires en cas de poursuite d'études ;
- préparer une main d'œuvre bon marché, mais peu adaptable au long cours sur les évolutions des métiers.

Nos revendications :

- plus de temps éducatif pour mieux évoluer dans la société ;
- une élévation des niveaux de formation pour toutes et tous les élèves ;
- une reconnaissance des diplômes, au regard de la progression du nombre de titres professionnels.

✓ **L'impact pour les lycées pro agricoles :**

- diminution de la Dotation Globale Horaire des établissements, économie qui ne leur profitera pas ;
- renforcement de l'autonomie des établissements, avec un effet clientélisme des agents d'autant plus du fait de la petite taille de nos structures ;
- abaissement de la valeur du diplôme bac pro.

Nos revendications :

- un véritable plan « Enseigner mieux (avec des petits groupes et un enseignement différencié) dixit Carole Grandjean - *ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels auprès du ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion et le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse* » : donc une suppression des seuils indicatifs, et un retour aux seuils de dédoublement obligatoires, et réabaissés à 16 et 24 élèves ;
- des heures d'accompagnement personnalisé payés en heures de cours et non en Heures supplémentaires ;
- moins d'autonomie mais un vrai travail de réflexion à tous les étages du ministère (DGER, inspection, directions, personnels) à chaque réforme engagée.

Enfin, nous avons redemandé que deviennent les 15 postes supplémentaires votés par les parlementaires dans la Loi de Finances 2023, soit environ 1 poste par région, « *destiné(s) à renforcer les équipes médico-sociales au service des apprenants de l'enseignement technique agricole. Cela se matérialisera par des équipes pluridisciplinaires regroupant des psychologues scolaires et des assistants sociaux qui pourront épauler les équipes médicales en place ou renforcées.* »